

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL N° DNCMP/18/T/2019-2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE D'UNE LONGUEUR DE 360 M A LA STATION DE POMPAGE SP3.

Date de publication : 23/09/2019

Date d'ouverture des offres : 15/10/2019

La REGIDESO lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert Local, à égalité de condition, à toute personne physique ou morale disposant des capacités juridiques, techniques et financières lui permettant de fournir le matériel et d'exécuter les travaux de construction d'une clôture à la station de pompage SP3.

1. Objet

Le présent Marché concerne la fourniture et l'exécution des travaux de construction d'une clôture à la station de pompage SP3.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO.

3. Allotissement

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués d'un (1) seul lot.
Les travaux et fournitures prévus dans le cadre de ce Marché sont constitués d'un seul (01) lot à savoir:
Fourniture et travaux de construction d'une clôture à la station de pompage SP3.

4. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Local (AOL) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de condition à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires à l'exécution de ce marché conformément aux articles 151,152 ,153et 154 du Code des Marchés Publics du 29/01/2018.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du code des Marchés Publics en vigueur au Burundi du 29/01/2018. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

Un soumissionnaire ne doit pas être affilié à une société ou une entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire de ce DAO, ni à celle qui a été engagée ou sera engagée comme Maître d'Œuvre au titre du Marché.



6. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de **Quatre millions Francs Burundais (4 000 000 FBU)** délivrée par une banque agréée établie suivant le modèle en annexe est exigée.

***N.B :** L'absence de la présente garantie entraîne le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse tandis que les chèques ne sont pas acceptables.*

7. Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix jours (90) calendaires** à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 ; heure locale, à l'adresse ci-après :

***Service des approvisionnements de la REGIDESO
Avenue NGENDANDUMWE
Immeuble CENTRAL BUILDING
B.P 660 BUJUMBURA
Tel 22 22 1169 /22 22 5163***

Il pourra être obtenu au service des Approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :

- d'un bordereau de versement de vingt-cinq mille francs Burundais (25.000 FBU) non remboursable au compte N° 1132/005 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de la REGIDESO ou à son compte IBB N°626/01/59.
- d'un bordereau de versement de vingt-cinq mille francs Burundais (25.000 FBU) non remboursable au compte général du trésor N°1101/001.04 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

9. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO **au plus tard le 15/12/2019 avant 9 h précises.**

Elles porteront la mention suivante: **«Offre pour la fourniture et l'exécution des travaux de construction d'une clôture à la station de pompage SP3, DAOL N° DNCMP/.../T/2019-2020**

2019. A n'ouvrir qu'en séance publique du 15/12/2019 à 9 heures 30 minutes.

L'ouverture des offres aura lieu le 15/12/2019 à 9 heures 30 min dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO.

10. Délai d'exécution

Le délai d'exécution (travaux et fournitures) est de trois (03) mois mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Ce délai commence à courir à partir de la notification définitive du marché. Passé ce délai, le fournisseur retenu subira les pénalités de retard appliquées selon la loi.

Les fournitures seront livrées et déchargées à la station de pompage SP3 dans un site préparé et les frais y relatives seront à la charge de l'Entrepreneur attributaire du marché.

11. Réception des travaux

Dès la notification de l'avis de fin des travaux, les membres de la commission de réception et l'entrepreneur ou son représentant procéderont conjointement à la réception des travaux sur le site de la station de pompage SP3.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

13. Réunion d'information et/ou visite du site

Une visite du site est prévue mais elle n'est pas obligatoire, elle aura lieu en date du 09/10/2019 sur le site. Le lieu et l'heure de rencontre est à Bujumbura, commune NTAHANGWA, Zone GIHOSHA, Quartier MUYAGA en bas de l'ETS KAMENGE communément appelé SP3 à 8 heures 30 min.

Fait à Bujumbura, le 30/10/2019

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA REGIDESO

Siméon HABONIMANA

